

La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement exemplaire au sein d'une association sportive, de jeunesse ou toutes autres thématiques



## LES CONDITIONS

Les récompenses sont décernées chaque année, le plus souvent, en présence des élus et des services de l'Etat. Elles sont attribuées aux personnes les plus méritantes et engagées dans la vie associative, qui justifient en outre des conditions d'ancienneté suivantes :

La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique et nécessite obligatoirement l'exercice d'activités ou responsabilités nouvelles.



au moins 6 années  
d'engagement  
bénévole



au moins 10 années  
d'engagement  
bénévole  
(4 ans minimum  
après la médaille de  
bronze)



au moins 15 années  
d'engagement  
bénévole  
(5 ans minimum  
après la médaille  
d'argent)



## 2 PROMOTIONS PAR AN

le 1er janvier et le 14 juillet

La vie associative reflète notre société. Une attention particulière est portée chaque année au respect de la parité entre les femmes et les hommes, ce qui suppose une transmission impérative de dossiers à parts égales.



## LE PARRAINAGE

Le candidat doit être proposé au choix par :

- ♦ un responsable d'association ou de fédération
- ♦ un élu (maire, parlementaire, conseiller départemental...)
- ♦ un fonctionnaire

L'avis du président de l'association ou du président du comité départemental/mouvement associatif concerné, devront obligatoirement figurer sur le formulaire.



## OU ADRESSER SA DEMANDE

Les parrains transmettent leurs demandes motivées, à l'aide du formulaire dédié. Il est disponible à l'adresse mél suivante :

[sdjes69.medailles@ac-lyon.fr](mailto:sdjes69.medailles@ac-lyon.fr)

Les demandes sont à renvoyer soit par courriel (adresse ci-dessus) soit par courrier au :

Service départemental à la jeunesse,  
à l'engagement et aux sports

245, Rue Garibaldi  
69003 Lyon

En collaboration avec le Comité des Médailleurs  
Jeunesse, Sport et Engagement Associatif du Rhône  
et de la Métropole de Lyon

18, rue Tranquille 69100 VILLEURBANNE  
[ffmjscomitrhone@wanadoo.fr](mailto:ffmjscomitrhone@wanadoo.fr)

